Séance du Conseil du 12 janvier 2026

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-de l'Isle-aux-Grues tenue à la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière, le lundi 12 janvier 2026 à 19 heures à laquelle sont présents, M. Éric Gervais-Després, maire, les conseillers, MM François Leclerc et Michel Rousseau et les conseillère, Mesdames Ariane Tessier-Moreau, Edith Rousseau et Christine Le Royer. Mme Virginie Gagnon, Directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

Siège vacant : Siège #4

1. Ouverture de la séance

M. le maire, Éric Gervais-Després procède à l'ouverture de la séance à 19h.

2. Vérification des présences

Sont présents : M. le maire, Éric Gervais-Després
Mme Ariane Tessier-Moreau, siège #1
Mme Édith Rousseau, siège #2
Mme Christine Le Royer, siège #3
M. François Leclerc, siège #5
M. Michel Rousseau, siège #6

Siège vacant : Siège #4

2026-01-01
Adoption de l'ordre du jour

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance ;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Mot du maire;
5. Adoption des procès-verbaux du mois de décembre 2025 ;
6. Présentation et ratification des comptes payés depuis la dernière réunion ;
7. Rapport des comités ;
   - Éric : Camping
   - Ariane : Bibliothèque, politique familiale et environnement
   - Édith : Fête du jour de l'an, hommage aux doyens et Mi-Carême
   - Francois : Dossier incendie : personnel soutien et gestion des déchets
8. Ouverture de poste – Préposé aux travaux publics ;
9. Reddition de compte PAVL – Projet particulier d'amélioration ;
10. Changement de responsable – Comité d'analyse régional en sécurité incendie pour le territoire de la MRC de Montmagny ;
11. Correspondances

11.1. Ligue de bridge

12. Suivi de dossier ;

12.1. Expropriation ;

13. Varia ;

13.1. Création d'un comité environnement

14. Période de questions générales écrites et verbales ;

15. Levée de la séance ordinaire.

Il est proposé par la conseillère Édith Rousseau, appuyé par le conseiller Michel Rousseau que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le point varia restant ouvert

Mot du Maire

4. Mot du Maire

M. le maire souhaite à tous une excellente année, empreinte de santé, de bonheur et d'activités enrichissantes. Le nouveau conseil, dynamique et mobilisé, travaille en étroite collaboration et demeure à l'écoute afin d'apporter des améliorations pour l'ensemble de la communauté.
Dans cet esprit, nous sommes heureux d'annoncer que la fiche des comptes ainsi que l'ordre du jour seront désormais disponibles en ligne avant chaque séance du Conseil, afin de permettre un meilleur suivi.
Nous sommes prêts à travailler et à aller de l'avant : l'Isle possède un potentiel exceptionnel et nous avons à cœur de le valoriser.

2026-01-02
Adoption des procès-verbaux du mois de décembre 2025

5. Adoption des procès-verbaux du mois de décembre 2025

Il est proposé par la conseillère Édith Rousseau, appuyé par le conseiller François Leclerc et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les procès-verbaux du mois de décembre 2025 après avoir été lu par chacun des conseillers, soit accepté tel que rédigé. Le Conseil accepte une dispense de lecture.

2026-01-03
Présentation et ratification des comptes

6. Présentation et ratification des comptes payés depuis la dernière réunion

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale et greffière-trésorière a présenté et remis aux membres du conseil le rapport des dépenses autorisées durant le mois dernier;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR François Leclerc

APPUYÉ PAR Michel Rousseau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil approuve le rapport des dépenses au 12 janvier 2026 totalisant 5408,91$;

Rapport de comité

7. Rapport des comités

- **Éric : Camping**

  M. Gervais-Després informe la population que la Municipalité travaille à moderniser le camping en effet, nous allons implanter un système de réservation afin d'encourager la clientèle à venir faire un séjour à l'Isle. En collaboration avec l'équipe de développement et d'innovation la Municipalité travaille à avoir un camping autonome avec un système de lumière et de code QR.

- **Ariane : Bibliothèque, politique familiale et environnement**

  Mme Tessier-Moreau rappelle aux citoyens que la bibliothèque est ouverte selon les heures d'ouverture du bureau municipal et souligne que de nouveaux livres ont été reçus durant la période des Fêtes.

  Elle lance également un appel aux parents et grands-parents afin de sonder l'intérêt pour la mise en place d'un camp de jour à l'Isle-aux-Grues. Les personnes intéressées à s'impliquer sont invitées à communiquer avec la Municipalité à l'adresse municipalite@isle-aux-grues.com .

  Enfin, elle annonce l'arrivée du nouveau **Bulletin municipal**, qui permettra d'informer la population des différentes activités, nouvelles et projets en cours au sein de la Municipalité.

- **Édith : Fête du jour de l'an, hommage aux doyens et Mi-Carême**

  Mme Rousseau tient d'abord à remercier chaleureusement les citoyens qui ont participé à la Fête du Nouvel An. Elle prend ensuite quelques instants pour souligner l'hommage aux doyens que réalise Mme Peggy Roy sur la page de l'Espace insulaire. La première personne mise de l'avant est Mme Pauline Normand, à qui la Municipalité a remis un bouquet de fleurs afin de souligner sa place de doyenne de l'Isle, elle qui soufflera prochainement ses 90 bougies. Pour terminer, Mme Rousseau informe la population que la Mi-Carême se tiendra du 9 au 15 mars 2025. Il s'agira du 50e anniversaire du retour de la Mi-Carême, et plusieurs activités seront proposées tout au long de la semaine. La population est invitée à rester à l'affût : la programmation sera dévoilée sous peu.

- **Francois : Dossier incendie : personnel soutien et gestion des déchets**

  M. Leclerc débute en informant la population que le plan d'urgence sera mis à jour au cours des prochains mois. À la suite d'une rencontre avec différents intervenants de Montmagny, la Municipalité travaillera à moderniser les procédures afin de mieux répondre aux besoins actuels.

Il mentionne également qu'il œuvre à la mise sur pied d'une équipe de personnel de soutien à l'Isle pouvant intervenir en cas d'évènement. Pour le moment, l'équipe compterait huit personnes.
Enfin, M. Leclerc aborde le dossier de la gestion des déchets. L'accès libre au conteneur ne sera désormais plus permis : les conteneurs seront barrés et surveillés par caméra à compter du 13 janvier. Il rappelle qu'il appartient à chacun de faire le tri adéquat et souligne qu'avec les économies générées, il sera possible d'envisager d'autres projets, notamment l'ajout d'un conteneur destiné aux matériaux de construction.

2026-01-04
Ouverture de poste

8. Ouverture de poste – Préposé aux travaux publics

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal d'optimiser l'organisation du travail, la répartition des tâches et l'utilisation des ressources humaines ;

CONSIDÉRANT les besoins opérationnels de la Municipalité en matière d'entretien des infrastructures, des chemins et des lieux publics ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'assurer le maintien et l'amélioration des services offerts aux citoyens ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Rousseau

APPUYÉ PAR Ariane Tessier-Moreau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal autorise l'ouverture du poste de préposé aux travaux publics au sein de la Municipalité;

QUE ce poste vise notamment à optimiser la répartition des tâches entre les employés et à assurer une meilleure efficacité opérationnelle;

QUE le délai pour soumettre une candidature est le 27 janvier 2026 à 16h.

QUE les conditions de travail seront celles établies par la Municipalité;

QUE La directrice générale est autorisée à procéder à l'affichage du poste, à l'analyse des candidatures et à la tenue des entrevues des candidats retenus;

QU'à la suite des entrevues, le Conseil municipal procédera au choix du candidat retenu, sur recommandation de la directrice générale;

2026-01-05
PAVL - PPACE

9. Reddition de compte PAVL – Projet particulier d'amélioration

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par la ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU QUE si la reddition de comptes est jugée conforme, la ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvé s san s toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR François Leclerc

APPUYÉ PAR Michel Rousseau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues approuve les dépenses d'un montant de 28 141,32$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2026-01-06
Responsable comité sécurité incendie

10. Changement de responsable – Comité d'analyse régional en sécurité incendie pour le territoire de la MRC de Montmagny

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est représentée au sein du Comité d'analyse régional en sécurité incendie pour le territoire de la MRC de Montmagny;

CONSIDÉRANT QU' il est requis de procéder à un changement de responsable afin d'assurer une représentation adéquate et la continuité des travaux du comité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Édith Rousseau

APPUYÉ PAR Ariane Tessier-Moreau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal désigne M. François Leclerc, à titre de représentant de la Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues au Comité d'analyse régional en sécurité incendie pour le territoire de la MRC de Montmagny;

QUE Cette désignation remplace M. Michel Rousseau, le cas échéant;

QUE La présente résolution entre en vigueur dès son adoption;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Montmagny pour information et suivi.

Correspondances

11. Correspondances

11.1. Ligue de Bridge

Mme Gagnon informe que nous avons reçu une correspondance de M. Conrad Harvey qui désire offrir une formation de bridge aux citoyens intéressés. Vous pouvez contacter M. Conrad Harvey ou informer la Municipalité de votre intérêt au municipalite@isle-aux-grues.com.

Suivi de dossier

12. Suivi de dossiers

12.1. Expropriation

M. Gervais-Després informe les citoyens que la Municipalité a reçu la décision à la suite des deux journées d'audience tenues devant le Tribunal administratif. La demande déposée par l'Auberge des Dunes a été rejetée, de sorte que l'assiette de l'expropriation demeure inchangée. Il ne reste désormais qu'à déterminer la valeur de l'indemnité à verser. Il informe qu'il a envoyé un message aux avocats pour savoir la suite des choses.

Varia

13. Varia

2026-01-07
Comité environnement

13.1. **Création d'un comité environnement**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite structurer et coordonner ses actions en matière d'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la gestion environnementale implique notamment la protection des milieux naturels, la sensibilisation des citoyens, la gestion des matières résiduelles, la lutte aux changements climatiques et la planification durable du territoire;

CONSIDÉRANT QU' un comité dédié permettrait d'assurer un meilleur suivi de ces dossiers ainsi qu'une meilleure communication entre les élus, l'administration municipale et les citoyens concernés;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt de la Municipalité de se doter d'un outil de concertation et de planification en environnement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Ariane Tessier-Moreau

APPUYÉ PAR François Leclerc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité crée officiellement un Comité Environnement;

QUE le mandat du comité sera déterminé dans les semaines à venir.

14. Période de questions générales écrites et verbales

La période de questions débute à 19 h 36 avec les questions provenant de la salle. M. le maire informe les citoyens que, dorénavant, les questions en ligne seront également prises, et qu'il suffira de lever la main pour obtenir le droit de parole.
La période de questions prend fin à 20 h 08

15. Levée de la séance ordinaire

2026-01-08
Période de questions

Il est proposé par la conseillère Édith Rousseau, appuyé par la conseillère Christine Le Royer, que la séance soit levée à 20 heures 08.

Virginie Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière

Éric Gervais-Després
Maire